



Conseil municipal de Sceaux sur Huisne

Séance du Vendredi 2 juin 2016 à 20 h 30

Convocation du C.M. : 27 mai 2016
Affichage : 27 mai 2016

*Le **Vendredi 2 Juin 2016 à 20 heures 30**, le conseil municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire*

Etaient présents : Mesdames Isabelle CANTY, Jacqueline JACQUEMIN, Messieurs Denis SCHOEFS, Didier LOUVEAU, Claude LABORDE, Roger-Jean BEALAY, Jérémie CANTY, Eric DESCOMBES, Eric LECOMTE, Yannick ROULEAU.

Etaient absents – excusés : Mesdames Marie-Line TISON. Julie FONTENEAU, Jocelyne ISSARTIAL (pouvoir à M. SCHOEFS), Servanne JAKUBOWSKI, Monsieur Maurice RAYER

Secrétaire de séance : Monsieur Claude LABORDE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

ORDRE DU JOUR

☞ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 Avril 2016**

M. le Maire interroge l'assemblée présente, les rectifications suivantes sont apportées :

- Subvention communale Association laïque du Perche Sarthois
1 abstention (pas de vote contre)
- Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise - Adhésion 8 communes
Pour : 2 voix – Abstentions : 5 voix.

Aucune autre observation n'étant soulevée, le compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 29 Avril 2016 est adopté à l'unanimité.

☞ **Lotissement communal « Le Chêne Galon »**

- Point sur l'avancement de la commercialisation des lots

M. le Maire présente le plan.

Actuellement, sept terrains sont réservés ou achetés (7-8-9 (en option) – 12 -14 -15 et 17)
5 permis de construire sont délivrés – 5 actes de vente signés et 1 compromis de vente.

☞ **Effacement des réseaux aériens et éclairage public rue de l'Ecole**

- Point sur l'avancement des travaux

La réfection de dépose des poteaux est terminée et la réfection des tranchées est prévue en juin.

Eclairage public : Le remplacement des crosses aura lieu lundi 6 juin suivant appel téléphonique ce jour de la Sté DELANDE.

☞ Aménagement de sécurité avenue de Bretagne

- Point sur le dossier administratif

En attente des subventions sollicitées DETR 2016, Conseil Départemental (FDAU), CPER et Réserve parlementaire.

En ce qui concerne le CPER, un dossier complémentaire a été déposé en urgence (détail demandé sur l'éco-conditionnalité) suite à un refus du premier dossier.

Les fonds de concours de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise (CCHS) ont été validés lors de la dernière séance du conseil communautaire.

En attente également de l'avis et des observations du Conseil Départemental sur l'aménagement

Une réunion publique est à programmer suite au retour du Conseil Départementale en juin.

- Demande de fonds de concours 2016 auprès de la CCHS

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours 2016 mis en œuvre par La Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise lors de sa délibération en date du 25 mai 2016 dans le cadre des aménagements de sécurité.

Intitulé de l'opération : **Aménagement sécurité Avenue de Bretagne : 526 809.00 euros H.T.**

Considérant les modalités d'attribution des fonds de concours, Monsieur le Maire

* Indique que le montant de fonds de concours 2016 sollicité est de **12 500.00 euros**, (15% du montant H.T. de travaux avec un plafond maxi de 12 500 euros) suivant tableau de financement annexé à la présente,

* Rappelle la ligne d'inscription – Chapitre 13 – Subvention d'investissement

* Mentionne que ce fonds de concours ne sera attribué que si l'opération est réalisée dans les conditions suivantes :

- adaptation de la règle de l'annualité budgétaire : les fonds de concours 2016 sont attribués pour deux exercices budgétaires

- toute opération bénéficiant d'un fonds de concours devra être commencée au cours du premier exercice budgétaire : les fonds seront perdus si tel est le cas.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **EMET un avis favorable** à cette demande de subvention pour un montant de **12 500.00 euros**.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise,

- Mise en accessibilité dans le cadre du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours 2016 mis en œuvre par La Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise lors de sa délibération en date du 25 mai 2016 dans le cadre du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

Considérant les modalités d'attribution des fonds de concours, Monsieur le Maire

* Indique que le montant de fonds de concours 2016 au titre du PAVE sollicité est de **3 720.00 euros**, (30% du montant H.T. de travaux : 12 400 euros) suivant tableau de financement annexé à la présente,

* Rappelle la ligne d'inscription – Chapitre 13 – Subvention d'investissement

* Mentionne que ce fonds de concours ne sera attribué que si l'opération est réalisée dans les conditions suivantes :

- adaptation de la règle de l'annualité budgétaire : les fonds de concours 2016 sont attribués pour deux exercices budgétaires,

- toute opération bénéficiant d'un fonds de concours devra être commencée au cours du premier exercice budgétaire : les fonds seront perdus si tel est le cas.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **EMET un avis favorable** à cette demande de subvention d'un montant de **3 720.00 euros**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise,

☞ Illuminations des fêtes de fin d'année

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et afin de permettre la mise en valeur de l'axe circulée de la RD 323 et des diverses rues adjacentes, il a été proposé l'acquisition de nouvelles illuminations,

Après analyse par la Commission « Travaux » des produits proposés par le Groupe LEBLANC – Le Mans, fabricant et fournisseur local, spécialisé dans ce type d'équipements, qui propose du matériel reconditionné donc à moindre coût,

Sur avis de ladite Commission qui s'est réunie le 31 mai 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

- **DE PASSER COMMANDE** auprès du **Groupe LEBLANC** – 6-8, rue Michaël Faraday – ZI Sud – Le Mans (72000) pour l'acquisition d'illuminations divers représentant un montant total de 7 312.50 euros H.T soit **8 775.00 euros T.T.C.**

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2016 en section d'investissement – Article budgétaire 21758 pour la somme de 10 000 euros.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

☞ Droit de préemption urbain – 27, avenue de Bretagne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de l'immeuble sis 27, avenue de Bretagne, cadastré section AB numéro de parcelle 193 appartenant aux Consorts GOUGEON,

Vu la demande en date du 12 mai 2016 de déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le Code de l'Urbanisme établie par Maître Dominique JOFFROY à Mézidon-Canon (14270),

Après délibération, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas préempter pour cet immeuble.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

☞ Ecole Jean Ferrat

- Agrandissement du groupe scolaire : Consultation des maîtres d'œuvre

Considérant l'augmentation des effectifs scolaires pour la rentrée scolaire 2016-2017 et afin que l'accueil périscolaire puisse s'exécuter dans de meilleures conditions, Monsieur le Maire confirme le projet de création d'une 4^{ème} classe de l'école publique Jean Ferrat,

Afin de lancer cette étude d'agrandissement, il est donc nécessaire de procéder à la recherche d'un Maître d'œuvre et donc de lancer une consultation selon un cahier des charges : Cette opération a fait l'objet d'une inscription budgétaire 2016 pour un montant de 10 000 euros,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **DECIDE** de lancer une procédure de consultation règlementaire afin de déterminer le Maître d'œuvre qui sera chargé de la conception de cette étude,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'application de cette décision.

- Effectifs de la rentrée scolaire 2016-2017

A ce jour, 84 élèves sont inscrits. Deux enseignantes Nathalie LE DREAN et Anne-Laure CAILLEAU quittent l'école. Les deux remplaçantes sont nommées.
Un conseil d'école est prévu le 14 Juin 2016

- Information sur l'organisation des TAP

Un bilan sur l'animation de l'année écoulée sera fait lors du réunion prévue le 13 juin
Pour la rentrée de septembre, une étude est en cours pour les futures animations.
Au niveau des animateurs, Delphine VALLEE continuera d'assurer des ateliers en complément du personnel communal. Morgane BARDET qui les assurait sera en congés maternité à la rentrée.
Compte-tenu de l'incertitude sur l'implication des deux nouvelles dans les TAP, d'ores et déjà des contacts sont pris auprès d'animateurs telle que l'association Grain de pollen de Beillé.

☞ Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

Conseil communautaire du 25 mai 2016

L'ordre du jour était le suivant :

- Mise en œuvre du schéma départemental : Adhésion des 8 communes de l'ex canton de Montmirail (4 abstentions et 1 contre).
 - Fonds de concours
 - Atelier relais :
- Proposition de Jérémie CANTY de créer une « pépinière » d'entreprise sur la zone Val Activ de Sceaux-sur-Huisne
- Lancement du PLUI
 - Proposition intercommunale pour lutte contre le frelon asiatique

Le compte-rendu sera adressé ultérieurement.

☞ Informations

Le tirage au sort des jurés d'assise a eu lieu à la Mairie de Boëssé
Madame Evelyne TIRONNEAU et Monsieur Michel DOMAIN ont été désignés.

☞ Questions diverses

Traçage bleu sur chaussée – Rue Saint-Eloi (Y. ROULEAU) : Il s'agit d'un marquage effectué par le SAEP Dollon dans le cadre d'un renouvellement de conduite d'eau (travaux totalement pris en charge par le SAEP) en préalable aux effacements des réseaux à programmer.

Eclairage public (J. CANTY) : Allongement de la durée d'éclairage – Pas de nouvelles de CITEOS.

Plateau multisports Agorespace : Peinture piste d'athlétisme refaite

☞ Agenda Maire et Adjoints

- Jeudi 9 juin 2016 : Perche sarthois à Thorigné
- Lundi 13 juin – 16h30 : Réunion TAP
- Mardi 14 Juin – 18h00 : conseil d'école
- Mercredi 15 juin – 10 h 00 : colis alimentaire
- Vendredi 17 juin – 9 h 00 : SAEP Dollon
- Jeudi 23 Juin – réception effacement des réseaux Rue de l'Ecole
- Jeudi 23 Juin – schéma de mutualisation : atelier développement économique
- Vendredi 24 Juin – schéma de mutualisation : atelier service à la population
- Dimanche 26 juin : 110 ans GP ACF
- Dimanche 26 Juin : Kermesse de l'Ecole
- Jeudi 30 juin : Conseil Communautaire à Théligny
- Vendredi 1^{er} Juillet – 14 h00 : Comité de pilotage mutualisation aux Halles D. Béalet – La Ferté

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Prochaine réunion du conseil municipal

Vendredi 8 juillet 2016 à 20 h 30